

AVIS D'APPEL A PROJET PREALABLE AU DEPLOIEMENT D'OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES SUR LE DOMAINE PUBLIC

A la suite de la réception et de l'étude d'une manifestation d'intérêt spontanée d'un porteur de projet souhaitant investir dans le déploiement d'ombrières photovoltaïque sur la commune, le Conseil Municipal, par délibération en date du 15 février 2020, a donné un avis favorable au lancement d'un tel projet. Le but étant, dans le cadre de conventions d'occupations temporaires de terrains d'une durée de 20 ans, de permettre à un candidat d'investir et d'exploiter des installations solaires de production d'électricité.

Le présent avis vise, conformément aux conditions stipulées dans le Code de la Propriété Publique, à inviter tout autre porteur de projet souhaitant investir dans un tel projet à se porter candidat. En cas de réception d'une manifestation d'intérêt alternative, une procédure d'avis d'appel public à concurrence sera publiée et fixera les critères de jugements des offres.

Cléguérec, le 23 février 2021

Le Maire, M ROPERS.